

COSTISELLA, Joseph, *L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, Beauchemin, 1968. 316 p. comprenant une introduction, une bibliographie, un appendice et un index. \$7.50.

Jean-Paul Bernard

Volume 23, numéro 2, septembre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302893ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernard, J.-P. (1969). Compte rendu de [COSTISELLA, Joseph, *L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, Beauchemin, 1968. 316 p. comprenant une introduction, une bibliographie, un appendice et un index. \$7.50.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 23(2), 325–327. <https://doi.org/10.7202/302893ar>

COSTISELLA, Joseph, *L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIXe siècle*. Montréal, Beauchemin, 1968. 316 pages comprenant une introduction, une bibliographie, un appendice et un index. \$7.50.

L'ouvrage de M. Costisella a d'abord été présenté comme thèse de doctorat en littérature. Il s'inscrit dans la ligne du travail, entrepris depuis une dizaine d'années, de revalorisation des aspects, disons progressistes, de la pensée canadienne-française. L'auteur a établi un dossier qui va de "37" au gouvernement de Mercier. Selon lui, l'esprit révolutionnaire aurait été dominant dans la littérature de 37-38 et dans la période 1840-1857, qui correspond aux débuts de l'Institut Canadien; il aurait offert une belle résistance à la réaction à l'époque de la "Guerre sainte"; après une certaine éclipse, il aurait repris la vedette au temps de Riel et de Mercier.

Dans son introduction, M. Costisella écrit: "Dès le départ, nous avons commencé par rejeter idées toutes faites, formules rituelles admiration d'usage et exclusions de principe, que des générations de critiques littéraires et d'auteurs ont pris comme base d'analyse et d'interprétation." Après une telle déclaration, qui fait penser un peu à un couplet de bravoure, on est en droit d'attendre beaucoup du livre de M. Costisella. Mais voyons de plus près.

Nous sommes sensible à l'intérêt de la question étudiée par l'auteur et nous voulons bien nous rendre à ses arguments quand il nous affirme, évoquant ses recherches sur la fin du 19e siècle, que "tout cela milite contre la conception d'un "Québec global" en littérature". Nous sommes également disposé, sans difficulté, à comprendre qu'il ne se limite pas aux œuvres qui répondent aux exigences des canons esthétiques. Toutefois, il nous semble que l'auteur, qui a utilisé un certain nombre de documents publiés d'intérêt politique, aurait pu, une fois sorti de la littérature "littéraire", ne pas ignorer tout à fait le journalisme. Il aurait pu également moins s'appesantir sur les mandements des évêques, et faire une meilleure place aux autres définisseurs de situation conservateurs. Par contre, il n'était pas nécessaire de nous refaire encore le récit de l'affaire Guibord et de l'affaire Riel, alors que ces récits n'ajoutent rien à Rumilly et à Wade.

La troupe des littérateurs "révolutionnaires" de M. Costisella est assez bigarrée. On y trouve O'Callaghan, les rédacteurs de la Déclaration de Saint-Ours, des Résolutions de Saint-Charles et de la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada; Garneau, Joseph-Guillaume Barthe, Crémazie et Chauveau;

Louis-Joseph Papineau, Louis-Antoine Dessaulles et Arthur Buies; on y trouve enfin Mercier et Fréchette. Refusant de s'en tenir à sa première définition de l'esprit révolutionnaire, définition qu'il avait empruntée à Duroselle et qui faisait ressortir la volonté de "remplacer le pouvoir établi par un autre pouvoir avec l'utilisation de moyens illégaux", l'auteur a plutôt référé simplement à "idées nouvelles", compte tenu du milieu. Avec cet accommodement, sans qu'il soit question d'illégalité, de violence, ni même de radicalisme, l'étiquette définit mal le produit: entendons que "révolutionnaire" est trop fort et que le titre de l'auteur est trompeur.

Le triomphe de Mercier, à la fin du 19e siècle, serait le triomphe des "grands principes politiques de 1837-1838 et (de) ceux de l'Institut Canadien", sauf, ajoute l'auteur, que la révolution religieuse est "définitivement brisée"; sauf, reconnaît-il, que l'idée d'un Bas-Canada indépendant est remplacée par celle de l'autonomie du Québec à l'intérieur du Canada... Il devrait conclure, après avoir complété le tour d'horizon, "sauf que l'esprit révolutionnaire n'y est plus".

C'est tout l'éventail des idéologies qui glisse vers le conservatisme dans la deuxième moitié du 19e siècle. L'auteur, qui a les éléments pour le savoir, n'en a toutefois pas une conscience bien nette. Il n'est pas surprenant dans ces conditions qu'après avoir remarqué "une espèce d'escalade du conservatisme" il en arrive à parler d'une "espèce de révolution" !

Mercier révolutionnaire ? Plusieurs voudront des nuances et refuseront de croire que le parti national ait été une "sorte de front populaire canadien-français". On voudra décomposer la métaphore pour en examiner les éléments de plus près. Tardivel et le sénateur Trudel, sympathiques à Riel, participent à l'esprit révolutionnaire ! Mgr Bourget lui-même est touché par quelque grâce et "reprend à son compte la thèse de la révolte contre l'autorité établie", parce qu'il se plaint du jugement du Conseil privé de Londres dans l'affaire Guibord. L'appendice lève-t-il une ambiguïté ou en ajoute-t-il une autre ? Cet appendice, qui fait d'ailleurs on ne peut plus hors-d'œuvre, porte sur le "Droit d'insurrection contre le pouvoir établi". Il est dû à l'abbé Camille Poisson (1937) et justifie la position de Franco dans la guerre civile espagnole !

Côté documentation les lacunes sont considérables. Prenons pour seul exemple le sort de l'Institut Canadien, sort qui ne manque pas d'importance pour l'interprétation de tout le mouvement "révolutionnaire". Ecrire, triomphant, contre le Jésuite Hudon, contre Marcel Trudel et contre Auguste Viatte, qu'il est faux que "l'opinion abandonne l'Institut" vers 1867-1868, que la vérité est plutôt qu'il se développe "progressivement", c'est avoir trop d'assurance et pas assez d'information. Au moment évoqué par l'auteur, l'Institut n'a plus qu'environ 150 membres en règle, cinq fois moins que dix ans plus tôt; il doit même organiser deux souscriptions pour survivre et il est obligé de solliciter l'aide financière des anglophones. Il aurait suffi à M. Costisella, pour avoir la puce à l'oreille, je ne dis pas de lire intégralement Buies, un de ses "révolutionnaires", mais seulement d'utiliser les extraits de la conférence de celui-ci, en 1883, sur l'Institut, dans le *Arthur Buies* de Léopold Lamontagne, petite Collection Classiques Canadiens !

On ne sait jusqu'à quel point les textes rapportés par l'auteur sont représentatifs des écrivains auxquels ils sont dus, ni, à fortiori, s'ils sont représentatifs de la littérature et de la société québécoises. La méthodologie de M. Costisella ne permet pas de faire vraiment la jointure littérature et société. Pour l'instant il faut renvoyer dos à dos Costisella et l'historiographie traditionnelle: leurs défauts sont comme l'envers et l'endroit d'un même tissu.

Il reste que l'interprétation de l'auteur sur le 19^e siècle correspond à une perception plus neuve de l'identité canadienne-française que celle à laquelle on était habitué avant 1960. On aimera dans son livre l'image de "Français d'Amérique" dont les tendances sont radicalement nationales et qui sont plus ouverts sur le monde qu'on ne l'a souvent dit. Ce sera sans doute ce qui attirera plusieurs lecteurs.

JEAN-PAUL BERNARD

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*